



Présentation du projet de Plan de développement de Montréal (PDM)

**dans le cadre de la consultation publique tenue par
l'Office de consultation publique de Montréal**

Séance d'information du 3 juin 2013

Montréal 

INTRODUCTION

Robert Lamontagne
Directeur général de la Ville

Bonsoir. Je suis très heureux d’être avec vous ce soir, entouré de mon équipe de gestion avec qui je travaille au quotidien à livrer les services aux Montréalais et aussi assurer le développement de la métropole. Je ne peux pas vous présenter tous ces collègues un à un... (vous aurez l’occasion tout à l’heure d’entendre certains d’entre eux).

Cette équipe cumule une diversité d’expertises de premier plan. Elle partage aussi avec moi des valeurs de gestion qui me sont chères :

- l’engagement envers les citoyens;
- le travail d’équipe;
- l’intégrité;
- la volonté de faire bouger les choses et d’optimiser nos actions.

Si nous sommes aussi nombreux à ce seul événement, c’est que le projet de Plan de développement de Montréal l’impose :

- par sa portée stratégique;
- par son caractère intégré, qui exige que tous travaillent dans le même sens.

Au cours des prochains jours, grâce au processus d’échanges mis en place par l’Office de consultation publique, que d’ailleurs je remercie pour l’organisation de l’événement, nous pourrons établir ensemble nos objectifs et nos priorités de développement, et déterminer le cadre de partenariat qu’il sera nécessaire pour les concrétiser.

Je peux vous assurer que nous allons suivre les échanges avec le plus vif intérêt, dans un esprit d’ouverture et de dialogue, car, tel que l’indique son titre « Demain Montréal – document de discussion », le projet de Plan de développement de Montréal sur lequel porte la consultation n’a rien de définitif et ne prétend pas avoir toutes les solutions.

Il doit être vu comme une base de travail, comme un outil évolutif qui va s’incarner à toutes les échelles de la vie municipale et dans toutes ses sphères d’activités. Et ce, autant par les actions menées par la Ville que par la contribution de tous les acteurs de la vie montréalaise.

Et ces acteurs, dont vous faites partie, sont nombreux. Qu’on pense :

- aux gouvernements avec qui nous établissons des ententes pour financer différents programmes allant des infrastructures à l’aide aux populations vulnérables, et dont plusieurs supportent les politiques gouvernementales;

- aux institutions et aux entreprises (grandes et petites) qui font littéralement tourner l'économie montréalaise;
- aux groupes sociocommunautaires avec qui nous travaillons sur une multitude de projets pour la collectivité;
- aux créateurs, aux chercheurs et aux entrepreneurs;
- enfin aussi, et surtout, aux citoyens issus de toutes les communautés.

La vision « intégrée » que nous proposons constitue une première. Elle s'inscrit dans l'obligation qu'a la Ville d'élaborer un plan couvrant l'ensemble de ses champs de compétence, en vertu de la Charte de Montréal (en quelque sorte la loi qui la régit).

Outils de planification

La planification du territoire de la métropole se fait à plusieurs échelles : le gouvernement, la CMM, la Ville par le biais de la ville-centre et de chacun des arrondissements. Chacun de ces paliers d'intervention est responsable de ses outils de planification et ceux-ci doivent s'harmoniser entre eux, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Bien que prévu par la Charte, le Plan de développement n'aura pas de portée réglementaire. Il s'inscrit toutefois dans l'esprit des orientations du gouvernement du Québec relatives à la grande région de Montréal et du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), adopté l'an dernier.

Notre objectif est donc double : primo, assurer la plus grande cohérence possible entre le Plan de développement et les politiques gouvernementales ainsi que le PMAD; secundo, assurer la plus grande cohérence possible entre les outils de mise en œuvre du Plan que sont nos politiques, nos programmes et nos mécanismes de gestion.

De plus, sa mise en œuvre s'arrimera à celle de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du gouvernement du Québec, que nous sommes en train de négocier avec le gouvernement.

Plans et politiques

L'élaboration du projet du Plan de développement nous a offert l'occasion de mettre en commun les lignes de force des différents plans et politiques municipaux adoptés au cours des dernières années, qui ont fait largement consensus au sein de la communauté montréalaise (que ce soit dans le domaine du transport, du développement durable, de l'habitation, du patrimoine, pour ne nommer que ceux-là).

Elle s'inscrit aussi dans une perspective de planification stratégique, basée sur nos forces et nos atouts, et sur ce qu'on doit améliorer pour relever les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés pour améliorer le cadre de vie des Montréalais et assurer notre croissance.

Des défis en matière d'économie, d'environnement, de démographie, mais aussi des défis liés au vieillissement de nos infrastructures et de notre cadre bâti. Et bien sûr, les défis d'une métropole qui doit prendre sa place, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour accroître son attractivité et sa richesse collective.

Ces défis interpellent tous les services municipaux et tous les arrondissements et la Ville doit agir au premier chef pour les relever. Mais ils interpellent également tous nos partenaires car nous ne pouvons agir seuls; Montréal a besoin de nous tous. D'où l'importance de s'entendre sur les priorités d'action et les moyens de mise en œuvre.

Un défi collectif

Notre défi collectif, c'est de reconstruire la Ville sur elle-même selon les principes du développement durable, pour les citoyens actuels et pour les générations à venir.

La vision proposée dans le projet de Plan consiste à aménager le territoire pour faire de Montréal une ville où il fait bon vivre et grandir, travailler et étudier.

Les trois axes

Cette vision s'appuie sur un ensemble de principes et d'orientations qui émaillent l'ensemble du Plan. Elle a fait l'objet d'un important exercice de concertation, tenu sous le signe de la convivialité, auprès de plus d'un millier de personnes, en 2012.

La démarche de contribution publique

Cet exercice, que l'on a appelé « démarche de contribution publique », comportait trois volets :

- un forum de partenaires, qui a réuni une centaine d'experts et de représentants d'organismes œuvrant dans différents domaines;
- un forum de discussion en ligne, qui a récolté plus de 200 interventions citoyennes;
- et, enfin, la tenue de 18 assemblées, les « soirées Demain Montréal », organisées en collaboration avec les arrondissements, auxquelles près de 1000 Montréalais ont participé.

Ces échanges ont confirmé une acceptation généralisée de la vision proposée, en plus de mettre en lumière les enjeux locaux d'aménagement et de développement. Il en ressort de nombreuses pistes d'intervention pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers montréalais. Pour vous en donner un aperçu, voici quelques extraits vidéo.

Vidéo : Soirées Demain Montréal – Aménager la Ville

Comme vous le voyez, les échanges dans les arrondissements ont été des plus constructifs et je tiens à souligner la collaboration de mes collègues en arrondissement à l'exercice. Je tiens aussi à remercier tous les citoyens qui ont investi leur temps pour partager leur vision, leurs préoccupations et leurs aspirations.

Le document a été modifié à la suite de cette démarche. Les changements les plus importants concernent la section « mise en œuvre », qui a été remplacée par un plan d'action municipal quinquennal, intitulé *Agir sur la ville*.

Agir sur la Ville, Plan d'action municipal 2013-2017

Par le plan d'action « Agir sur la ville », nous avons traduit, dans le temps et sur le territoire, les orientations du Plan de développement par des actions concrètes et réalisables. Elles se répartissent en quatre grandes priorités :

- renforcer le leadership de Montréal à titre de métropole;
- améliorer la qualité de vie des collectivités dans les quartiers;
- accroître l'utilisation du transport collectif et actif;
- moderniser les infrastructures et investir dans la qualité du domaine public.

Ce plan d'action propose des interventions ciblées dans différents secteurs, à différentes échelles et dans différents domaines. Nous avons voulu lui donner la dimension du réalisme, en l'associant au cadre financier de la Ville, mais aussi et surtout la dimension des moyens à développer pour assurer, en partenariat avec tous les intervenants, de la mise en œuvre de sa pleine vision. Ainsi, ces actions guident la préparation des programmes triennaux d'immobilisation et les budgets de fonctionnement de la Ville, mais aussi la préparation de ses plans financiers à long terme dans l'optique de développer de nouveaux moyens financiers de réalisation.

Comme je le disais, tout ça est évolutif et constitue une base de discussion à laquelle nous vous convions.

Toutefois, il faut souligner que parmi ces priorités, la première — le renforcement du leadership de Montréal — est fondamentale. En fait, c'est la condition essentielle à la concrétisation de toutes les autres. Car c'est avec une métropole économique et culturelle forte, innovante, performante, qui rayonne tant ici qu'à l'étranger, qu'on va attirer — et retenir — au plus grand bénéfice de tous les montréalais et de tout le Québec, non seulement les talents et les entreprises, mais aussi les résidents, et créer la richesse nécessaire à l'atteinte de nos objectifs.



Je laisse maintenant à mes collègues des différentes directions le soin de vous présenter les grandes lignes du plan d'action dans leur champ d'expertise respectif. Je vous reviendrai pour conclure en fin de présentation.

RENFORCER LE LEADERSHIP DE MONTRÉAL À TITRE DE MÉTROPOLE

Nancy Shoiry
Directrice principale
Service de la mise en valeur du territoire

Tel que mentionné par monsieur Lamontagne, la première action — Renforcer le leadership de Montréal à titre de métropole — est fondamentale.

Notre PDM soutient un leadership collectif, de confiance et de reconnaissance de toutes nos actions. Lors de notre démarche de concertation en amont, vous avez été nombreux à signifier votre accord aux principes énoncés dans la vision du PDM. Vous avez aussi été plusieurs à poser la question : quels sont les moyens dont dispose la Ville pour réaliser cette vision, qualifiée d'ambitieuse?

La mise en œuvre du PDM nous préoccupe tous. Comment agir sur la ville? Et comment financer nos ambitions? La démarche proposée par l'OCPM prévoit, demain, une journée consacrée au thème du Leadership et du cadre financier. Pour nous, ce sera une belle occasion d'échanger et d'enrichir le projet du PDM et notre plan d'action.

Rôle moteur de Montréal

Les métropoles qui se démarquent quant à la qualité et l'attractivité de leur territoire sont celles qui ont su mettre à profit leur créativité et leurs atouts pour se transformer. Montréal est une de ces villes dont les qualités intrinsèques permettent une telle transformation. Sa désignation comme ville UNESCO de design témoigne du potentiel de son territoire et de sa capacité à innover.

Carte des pôles économiques

Montréal possède trois pôles économiques principaux, soit : le pôle du Centre, qui regroupe 500 000 emplois et les pôles de l'Ouest et de l'Est, qui totalisent 450 000 emplois principalement axés dans les secteurs de pointe et manufacturiers. Il y a aussi un très grand nombre d'emplois qui se retrouvent hors de ces trois grands pôles.

Notre PDM indique qu'il faut diversifier et intensifier ces pôles d'emploi. Comme municipalité, nous avons des leviers pour mettre de l'avant des conditions favorables au développement de ces pôles. Les outils fonciers et les mesures fiscales sont d'une importance majeure, mais trop peu développés et trop peu en lien avec l'urbanisme opérationnel. Notre PDM propose de faire l'adéquation des politiques foncières et fiscales avec les objectifs de la planification urbaine.

Qu'est-ce qu'un projet urbain intégré ?

Notre PDM propose de concentrer nos efforts et nos investissements dans des secteurs stratégiques, des secteurs prioritaires, qu'on qualifie de projets urbains intégrés.

Souvent à l'intérieur de ces projets urbains, il y a un grand projet qui sert de levier pour « agir sur la ville » et nous donne l'occasion de remodeler « de grands morceaux de territoire ». Il faut voir les grands projets non de façon isolée, mais avec tout le potentiel qu'ils présentent pour le secteur dans lequel ils s'insèrent.

Exemple d'un projet urbain intégré

Quand on parle de grands projets, on pense aux deux hôpitaux, on pense au campus universitaire d'Outremont, qui ensemble représentent des investissements de plus de 10 milliards. Ces projets contribuent au dynamisme et représentent des opportunités d'affaires. Le plus important, c'est qu'ils servent d'ancrage à la requalification des secteurs.

La Ville n'est pas le maître d'ouvrage de ces grands projets, mais en identifiant le secteur dans lequel ils se retrouvent comme prioritaires, la Ville veut devenir un partenaire actif en planifiant, en investissant davantage sur le domaine public et en offrant des mesures fiscales adaptées.

Le PDM identifie donc des secteurs prioritaires d'intervention afin d'optimiser toutes nos actions municipales et celles de nos partenaires.

Le PDM recommande non seulement de mettre en œuvre ou d'adopter des planifications détaillées pour ces secteurs, mais d'y établir des stratégies financières et foncières.

Faute de temps, je ne peux pas vous les présenter en détail, mais vous pourrez les consulter dans nos documents, alors je vous les énumère rapidement :

- le Quartier des spectacles;
- le CHUM et les abords de l'autoroute Ville-Marie
- le CUSM et ses abords;
- le secteur du Triangle et ses environs;
- le site Outremont et ses abords;
- le pôle Maisonneuve avec l'Espace pour la vie et les installations olympiques;
- le projet de Pierrefonds-Ouest.



Le PDM identifie aussi des projets urbains de portée locale en cours de planification ou de réalisation où il faut intervenir, par exemple :

- Campus Saint-Laurent et de l'Éco-campus Hubert-Reeves (Saint-Laurent);
- Bois-Francis et Nouveau Saint-Laurent (Saint-Laurent);
- Albert-Hudon (Montréal-Nord);
- Quartier de la gare de Pointe-aux-Trembles (Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles);
- Bellechasse (Rosemont–La Petite-Patrie) et Saint-Viateur Est (Le Plateau Mont-Royal);
- Secteur Gadbois–St-Paul (Le Sud-Ouest), avec le projet Turcot;
- Angrignon (LaSalle).

Finalement, en turquoise, le PDM identifie les secteurs où nous amorçons une planification qui nous permettra d'agir dans un horizon de 10 à 15 ans, mentionnons par exemple :

- le Havre et les secteurs de l'autoroute Bonaventure et du pont Champlain;
- les secteurs de l'Assomption et du port;
- le secteur Namur-de la Savane;
- le secteur avoisinant le carrefour des autoroutes 25 et 40, en lien avec le prolongement de la ligne bleue du métro;
- le secteur de Lachine-Est.

En somme, cette approche territoriale permet d'encadrer les décisions futures d'investissements, d'optimiser nos actions dans des secteurs ciblés et de reconstruire la ville tout en s'assurant de conserver ses atouts, dont particulièrement les atouts du centre-ville.

Alain Dufort

Directeur général adjoint

Arrondissement de Ville-Marie

En effet, une importance particulière doit être accordée au centre-ville.

Le leadership de Montréal passe inévitablement par un centre-ville fort qui, pour se développer, peut s'appuyer sur plusieurs forces :

Parmi ces forces :

- le centre-ville abrite un milieu des affaires actif avec 16 000 places d'affaires, soit 27 % des emplois à Montréal, et accueille 500 000 visiteurs quotidiennement;
- il attire de nombreux touristes avec son patrimoine, sa ville intérieure, les parcs Jean-Drapeau et du Mont-Royal, et ses 22 musées dont le nouveau musée Grévin;
- il offre l'été l'expérience de plusieurs festivals et de 8 rues piétonnes dont la désormais célèbre rue Sainte-Catherine avec son décor de boules roses;
- il regroupe de nombreuses institutions de savoir et plusieurs grands hôpitaux;



- dernière donnée primordiale : on retrouve dans Ville-Marie 84 000 résidants, ce qui en fait l'un des centres-villes les plus habités en Amérique du Nord.

Le leadership du centre-ville est souvent associé au boum immobilier que nous connaissons depuis quelques années. De 2007 à 2012, 61 projets immobiliers ont été réalisés dans Ville-Marie. Ces projets représentent au total plus de 4000 unités résidentielles.

Mais les nouvelles sont encore meilleures puisqu'en 2013, 65 projets sont en chantier, et pas les moindres : le CHUM, les tours Avenue des Canadiens, Altoria, Altitude... pour ne nommer que ceux-là. De plus, en date du 31 mai, il y a dans Ville-Marie seulement, 93 nouveaux projets qui sont soit autorisés ou à l'étude.

Conscient de l'importance du développement immobilier, l'arrondissement a élaboré il y a un peu plus d'un an un levier puissant pour supporter la croissance du centre-ville : le *Cadre de révision des hauteurs et densité*. L'objectif de ces modifications, qui font maintenant partie intégrante du Plan d'urbanisme de la Ville, est d'accélérer le développement des terrains vacants, de diminuer le recours à des dérogations ponctuelles et de favoriser l'arrivée de nouveaux résidants, dans le respect du patrimoine. Le Plan a donc été modifié sur deux aspects importants :

- augmenter les hauteurs et densités dans certains secteurs du centre des affaires et à son pourtour, conformément à la volonté exprimée dans le Plan de transport;
- réduire les hauteurs, notamment aux abords du Vieux-Montréal et sur le flanc sud du mont Royal pour préserver les atouts patrimoniaux existants et certaines vues essentielles.

Dans la suite logique de cette planification, nous avons modernisé notre Règlement d'urbanisme afin qu'il corresponde davantage aux nouvelles tendances en matière d'aménagement urbain et de développement durable. Cela nous permet entre autres :

- d'offrir un outil réglementaire amélioré, plus convivial et plus compréhensible;
- de simplifier les procédures d'émission des permis et d'approbation des projets.

Au cours des dernières années, en plus de participer aux rencontres de Demain Montréal où nos citoyens ont été nombreux à s'exprimer, l'arrondissement a aussi élaboré trois programmes particuliers d'urbanisme :

- celui des grands jardins, dans l'ouest;
- celui du quartier de Sainte-Marie, aux limites est de l'arrondissement;
- et, celui du Quartier latin, un secteur emblématique de Montréal qui fait maintenant partie du Quartier des spectacles.

Ces planifications urbaines nous seront très utiles pour orienter nos décisions d'investissement dans les années à venir.



Faire preuve de leadership, c'est également consulter les partenaires et les citoyens. D'ailleurs, toutes ces consultations en amont facilitent évidemment grandement le passage des projets à l'Office de consultation publique. Non seulement nous travaillons avec les intervenants du milieu en amont, mais nous poursuivons ce partenariat lorsque vient le temps de passer en mode réalisation. Ce qui nous permet de réaliser de meilleurs projets. Ce sera d'ailleurs le cas dans le cadre du PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin qui vient tout juste d'être adopté par le conseil municipal. Nous débuterons bientôt le travail avec les partenaires et les citoyens, notre objectif étant de réaliser une grande part du plan pour la fête de 2017.

En terminant, il ne faut surtout pas perdre de vue que pour assurer le leadership de Montréal il faut continuer à bonifier les services de proximité, comme le déneigement, la propreté, l'amélioration des infrastructures et des parcs, tout en tenant compte d'enjeux tels l'accessibilité universelle, le logement social ou l'itinérance. Nous composons avec un milieu d'affaires dynamique, avec de nombreux organismes communautaires et culturels, et avec des citoyens engagés. En tout temps, notre objectif est d'améliorer la qualité de vie pour les citoyens, les commerçants, les travailleurs et les visiteurs.

Quel défi stimulant tous les jours, pour toute notre équipe!

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES COLLECTIVITÉS DANS LES QUARTIERS

Chantal Gagnon

Directrice principale

Service de la qualité de vie

Pour assurer la qualité de vie dans les quartiers, il faut leur conserver une échelle humaine et conviviale, Montréal est une ville dont la très grande majorité du territoire est déjà construite. Dans ce contexte, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- reconnaître la qualité des acquis et veiller à leur maintien (patrimoine bâti et patrimoine naturel);
- saisir les occasions d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers;
- offrir un environnement favorable à la diversité sociale et démographique ainsi qu'à la santé, par l'activité physique, entre autres;
- favoriser une approche territoriale intégrée (faire converger les programmes municipaux tels que RUI, Quartiers 21, Quartiers verts, Quartiers culturels et les Promenades urbaines pour un même quartier en même temps).

Afin d'améliorer la vie de quartier et favoriser le maintien des familles en ville, il faut bonifier les équipements collectifs sur le territoire :

- assurer une offre adéquate en équipements collectifs à proximité des lieux de résidence;
- développer la pratique des activités physiques et sportives en favorisant l'accès à des plateaux sportifs et à des services de qualité au grand public et aux athlètes (ex. : construction du complexe de soccer au CESM);
- poursuivre le développement et la consolidation du réseau de bibliothèques et de lieux de diffusion (ex. : construction d'une bibliothèque dans l'arrondissement de Saint-Laurent);
- mettre en valeur certains immeubles patrimoniaux et bâtiments culturels (ex. : expansion du Musée Pointe-à-Callière);
- améliorer la qualité de l'environnement et favoriser une meilleure gestion de nos ressources, tel que nous le ferons en matière de compostage dans les prochaines années;
- favoriser les actions visant la récupération des usages reliés à l'eau.

Montréal doit consentir des efforts soutenus pour le verdissement de son territoire et le rapprochement du citoyen avec la nature. Pour ce faire, elle doit :

- augmenter l'indice de canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 en plantant 300 000 arbres autant sur le domaine public que privé;
- protéger les milieux naturels d'intérêt et développer une agriculture urbaine intégrée à la communauté;

- augmenter la superficie des espaces verts dans les quartiers (ex. : parc du Complexe environnemental de Saint-Michel);
- mettre en valeur et animer les lieux publics (ex. : square Viger) et aménager des promenades urbaines les reliant.

Il est nécessaire de favoriser la mixité et la cohabitation des usages dans les quartiers et de travailler de façon intégrée, dans les secteurs de Montréal qui en ont le plus besoin, en s'appuyant sur la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et le Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale du gouvernement du Québec.

Pour ce faire, il faut aussi mettre en place un programme de revitalisation des secteurs défavorisés portant sur le logement, les équipements collectifs, l'aménagement des parcs, les conditions sociales, l'accès à l'emploi, la persévérance scolaire, l'intégration des communautés immigrantes, la réinsertion sociale des personnes marginalisées, la concertation locale et la mobilisation des collectivités.

Danielle Cécile

Directrice

Service de la mise en valeur du territoire

Direction de l'habitation

En habitation, la vision portée par le Plan de développement de Montréal nous amène à intervenir afin que Montréal :

- s'affirme comme ville inclusive – je devrais dire «continue» de s'affirmer!
- renforce son équilibre social, économique et démographique
- évolue de façon responsable au plan environnemental

À cet effet, nous souhaitons :

Premièrement, aménager de nouveaux quartiers pour les familles d'aujourd'hui et celles de demain.

Nous constatons :

- que le Plan de développement de Montréal identifie un grand potentiel de développement, dont 13 grands sites accessibles à court terme;
- que le marché de la construction est peu intéressé par les produits destinés aux familles et que les coûts de ces produits sont peu concurrentiels face au marché de la banlieue;
- qu'en conséquence, de nombreuses familles qui souhaitent demeurer à Montréal font finalement le choix de la banlieue.

Notre objectif est de:

- développer de nouveaux quartiers multi-générationnels, mixtes au plan socioéconomique et dotés d'une offre de services complète et d'aménagements conviviaux.

Nous proposons

- de soutenir par nos programmes, plans d'action et politiques (telle que la stratégie d'inclusion de logements abordables) une offre résidentielle équilibrée dans ces nouveaux quartiers, incluant une gamme de produits pour familles;
- d'établir des cibles relatives aux diverses clientèles visées et aux typologies résidentielles dans les nouveaux secteurs;
- d'implanter des critères d'aménagement des espaces publics et privés respectueux des besoins des enfants et des personnes à mobilité réduite et de promouvoir des modèles architecturaux éco-sensibles;
- d'assurer, lors de la phase de planification de ces grands sites, le maillage du développement résidentiel et de l'implantation des services de proximité publics et privés, tels que, notamment, les écoles et les Centres de la petite enfance.

Deuxièmement, nous souhaitons revaloriser le caractère résidentiel familial des quartiers existants.

Nous constatons :

- qu'il existe à Montréal des secteurs résidentiels à caractère familial et à coûts abordables qui méritent d'être remis en valeur;
- que la conservation de l'offre commerciale et des équipements scolaires et récréatifs existants dépend dans ces quartiers de leur attrait sur les familles;
- que, par ailleurs, dans un contexte de vieillissement de la population, les options résidentielles sont limitées pour les aînés souhaitant demeurer dans leur milieu de vie.

Nos objectifs sont de :

- renforcer et adapter l'offre résidentielle pour les familles dans ces quartiers existants;
- favoriser l'adaptation de l'habitat au cycle de vie des ménages.

Nous proposons :

- de continuer à soutenir, par nos programmes, la remise en état du parc résidentiel familial tout en maintenant son caractère abordable;
- de poursuivre les interventions d'adaptation de domicile pour aînés et de soutenir la production d'unités à coût abordable pour cette clientèle dans les quartiers existants;
- de mettre en place, dans les secteurs dégradés, des mesures particulières pour soutenir l'adaptation ou la mise aux normes des bâtiments résidentiels;
- de collaborer avec les instances publiques concernées pour assurer le maintien des services de proximité dans les voisinages visés;

- de créer des partenariats avec les acteurs publics et privés pour la mise en valeur du cadre de vie et aussi de tirer profit des travaux municipaux, notamment pour les infrastructures, pour améliorer la qualité du domaine public.

Troisièmement, nous souhaitons préserver le parc de logements abordables existants et soutenir son renouvellement.

Nous constatons :

- que le parc locatif affiche un très faible taux de croissance et qu'il vieillit... parfois bien, parfois moins bien...
- que certains types d'immeubles (ensembles multi-locatifs, tours, habitat ancien, maisons de chambres, etc.) font face à des problématiques de salubrité particulières;
- que le parc de logements communautaires fait face à divers défis, par exemple son financement à long terme et des besoins importants de remise en état;
- qu'il y a morcellement des zones de pauvreté et que les zones de pauvreté prennent notamment la forme d'ensembles immobiliers dégradés où se vivent des problématiques d'exclusion sociale;
- que la situation des personnes à faible revenu sur le marché locatif se fragilise et que les clientèles demandant un soutien en logement sont en croissance.

Notre objectif est :

- de maintenir en état le parc locatif existant (il s'agit, rappelons-le d'un des atouts de Montréal!) et de développer des logements abordables.

Nous proposons à cet effet de :

- poursuivre la mise en œuvre de programmes d'aide à la rénovation et à la construction de logements sociaux et communautaires et de logements abordables d'initiative privée;
- implanter progressivement une approche préventive et poursuivre de manière vigoureuse l'application des réglementations relatives à la salubrité;
- d'assurer le maillage avec les partenaires institutionnels et communautaires autour d'interventions de requalification de voisinage et d'animation de milieux.

En terminant, j'aimerais rappeler deux conditions essentielles à la mise en œuvre de notre vision en habitation :

- les interventions sur l'habitat requièrent une collaboration de tous les paliers de gouvernement afin d'assurer la mise en place et le maintien d'un cadre législatif et financier approprié;
- enfin, le renouvellement des investissements dans les programmes d'habitation fédéraux et québécois constitue un pré-requis pour la poursuite des interventions municipales.

La dernière condition, bien entendu, est votre engagement à travailler avec nous.

ACCROÎTRE L'UTILISATION DU TRANSPORT COLLECTIF ET ACTIF

Claude Carette

Directeur

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement

Direction des transports

Pour assurer l'ensemble de ces activités urbaines présentées précédemment par mes collègues, Montréal doit répondre adéquatement aux besoins de mobilité des biens et des personnes :

- En fait, le développement de la métropole, le développement de ses fonctions urbaines, ne peut se faire sans répondre aux besoins croissants de mobilité;
- Effectivement, les réseaux de transport collectif et routier jouent ce rôle structurant sur la localisation et la concentration des entreprises, des lieux d'études, des habitations ou toutes autres activités en développement;
- Vous le savez, et nous le subissons tous quasi quotidiennement, nos réseaux actuels sont de plus en plus saturés en période de pointe; la demande en déplacements est sans cesse croissante; les réseaux de transport doivent se développer;
- Montréal et ses partenaires doivent offrir des réseaux et des services de transport permettant de mieux répondre aux besoins actuels et aux nouveaux besoins des citoyens, tous modes de transport confondus, tant pour le transport des biens que celui des personnes;
- En ce sens, le développement de nos réseaux de transports doit être durable.

Pour le déplacement des personnes, Montréal mise sur le développement des transports collectifs et actifs :

- Pourquoi les transports collectif et actif ?
 - afin de répondre de façon durable aux besoins de mobilité;
 - afin de réduire les impacts actuels du transport sur la qualité de vie de nos citoyens;
 - afin de ne pas hypothéquer la qualité de vie des générations à venir;
- Effectivement, ce virage radical est requis car au-delà des coûts de la congestion de nos réseaux de transport routier, les véhicules sur nos rues sont responsables de 48 % des émissions de GES de l'agglomération montréalaise.

Pour réduire les impacts du transport sur la qualité de vie de nos citoyens, de nouveaux services diversifiés doivent être déployés pour inciter les actuels et les futurs automobilistes solo à emprunter les transports collectifs, à covoiturer, à enfourcher leur vélo ou simplement à marcher :

- Notamment, pour tous les citoyens de la métropole, une priorité est donnée à l'accessibilité du centre-ville et de ses quartiers limitrophes où sont localisés les principaux lieux d'activité économique, culturelle, de recherche, de santé et d'études.

- Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, des objectifs clairs et ambitieux sont établis quant à l'usage des transports collectif et actif :
 - soit de faire passer la proportion des déplacements par la marche et par le vélo de 15 à 18 % d'ici 2020 en période de pointe;
 - et aussi, d'augmenter de 40 % le nombre de déplacements en transport collectif, toujours d'ici 2020, soit une part de marché de 55 % des déplacements en période de pointe.

Pour atteindre ces objectifs, une amélioration de service est requise, des investissements massifs en transport collectif et actif sont rendus nécessaires. En transport collectif, de nouveaux projets doivent être déployés :

- Le développement du réseau de transport collectif repose ainsi sur de multiples projets, des grands comme des petits;
- Pour Montréal, les quatre projets prioritaires sont :
 - de nouvelles mesures préférentielles pour autobus sur quelque 250 kilomètres;
 - le déploiement du SRB dans l'axe de boulevard Pie-IX;
 - le parachèvement du projet du train de l'Est;
 - le prolongement de la ligne bleue du métro vers l'arrondissement d'Anjou;
- On ne peut toutefois ignorer que le maintien des actifs actuels est essentiel, tout particulièrement en ce qui touche les infrastructures et le matériel roulant du métro. Les premières voitures du métro seront remplacées progressivement dans les prochains mois, les prochaines années. Sans le maintien de ces précieux actifs, on ne peut considérer aucun développement potentiel.

En ce qui touche la marche et le vélo, ces modes connaissent aussi un important gain de popularité depuis quelques années. De manière à inciter un transfert modal et afin de mieux répondre à cette demande, la Ville entrevoit de multiples actions en vue de mieux partager la rue, de répartir équitablement l'espace publique qu'est la chaussée, et d'aménager la rue de façon durable et sécuritaire :

- Des rues complètes conçues pour être sécuritaires, pratiques et confortables pour tous les usagers, quel que soit le mode de transport, leurs aptitudes physiques ou leur âge;
- Ceci se traduira, pour les cyclistes :
 - à une bonification du réseau de voies cyclables à 800 km;
 - à de nombreux SAS vélos;
 - à de nouvelles zones d'entrecroisement sécuritaires avec les véhicules;
- Ceci se traduira, pour les piétons, et spécifiquement pour les personnes à mobilité réduite :
 - à 500 carrefours plus sécuritaires;
 - à plus de 2000 feux de circulation modernes et adaptés à leurs besoins;
 - à des traverses piétonnières et des trottoirs mieux conçus;
 - à des quartiers verts permettant l'apaisement du trafic;
 - à plus de rues piétonnes, particulièrement des rues commerciales.

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES ET INVESTIR DANS LA QUALITÉ DU DOMAINE PUBLIC

Chantal Morissette
Directrice principale
Service de l'eau

Les infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout sont le fondement de tout développement économique.

Le développement de la métropole ne peut se faire que sur des fondations solides, c'est-à-dire sur des infrastructures fiables et efficaces mais aussi intelligentes, adaptées aux besoins d'aujourd'hui et pensées pour ceux de demain.

Pour atteindre ces objectifs, il y a un prix à payer et celui-ci ne l'a pas été pendant plusieurs décennies.

La Stratégie montréalaise de l'eau, adoptée en juin 2012, est la réponse courageuse de l'administration municipale de Montréal à ce constat de déficit d'entretien.

L'entretien et le maintien de nos actifs représentent un énorme défi mais constitue également une opportunité formidable pour soutenir le développement de Montréal; c'est vrai pour les infrastructures de l'eau mais ce l'est tout autant pour celles de voirie.

Ainsi, les besoins d'investissements en voirie pour les 10 prochaines années, soit de 2013 à 2022, sont de l'ordre de 3,5 G\$. Si on se base sur les 221 M\$ prévus pour 2013 et qu'on les projette sur ces mêmes 10 années, on atteint un total de 2,2 G\$, soit un déficit d'entretien prévisible de 1,3 G\$.

Pour l'eau, les chiffres sont tout aussi importants, le déficit d'entretien est évalué à 3 G\$. Pour s'y attaquer, la Stratégie montréalaise de l'eau identifie des besoins en investissements de 4,6 G\$ pour la période de 2011 à 2020.

Nous avons l'obligation de récupérer ces déficits d'entretien, de stabiliser et d'assurer le financement de cette remise en état, et ce, pour les générations à venir, mais aussi pour asseoir le développement de Montréal sur des assises solides.

Déjà, plusieurs gestes ont été posés pour moderniser nos infrastructures et améliorer nos procédés. À titre d'exemples, mentionnons :

- Nos six usines de production d'eau potable qui ont fait l'objet d'une importante mise à niveau ou le programme de bouclage des zones de distribution qui se poursuit et qui vise à nous mettre à l'abri des pertes d'alimentation;
- De plus, des améliorations notables dans nos procédés de traitement des eaux usées auront pour effet de retourner au fleuve une eau de meilleure qualité pendant que le programme de construction d'ouvrages de rétention réduira les surverses au fleuve lors des événements de pluies intenses.

Le Plan de développement de Montréal propose une vision commune pour mieux concerter nos actions :

- Ainsi, à partir de maintenant, on ne pourra plus envisager d'installer des conduites souterraines sans prévoir où les plantations d'arbres se feront;
- On intégrera là où c'est possible et souhaitable des espaces verts et perméables qui absorberont une partie des eaux pluviales qui, autrement, seraient dirigées vers l'égout et la Station de traitement;
- La conception même de l'aménagement urbain sera appelée à évoluer pour refléter de nouvelles valeurs;
- C'est pourquoi les travaux d'infrastructures devront être considérés dorénavant comme autant d'occasions de requalifier le domaine public.

Claude Carette

Directeur

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement

Direction des transports

Donc nos travaux d'infrastructures ne sont pas uniquement des travaux d'ingénierie. Les importants travaux de maintien des actifs de nos rues, à venir au cours des prochaines années, présentent justement ces opportunités d'aller au-delà des besoins d'ingénierie afin de mieux aménager notre espace public :

- La Ville compte établir un programme de requalification de grands secteurs et des grandes artères tenant compte de la gestion intégrée de l'eau, la plantation d'arbres, le transport collectif et actif, la revitalisation du cadre bâti;
- Nous proposons ainsi une stratégie d'ensemble d'interventions dans nos rues afin d'assurer une requalification de plusieurs de ces rues; des interventions qui seront déployés progressivement en vue de déployer une vision de la rue complète;
- Pour ce faire, un guide d'aménagement durable de la rue, tout comme une politique intégrée d'investissement et d'aménagement de la rue sont requis;
- Un exemple concret actuel, le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa – Pie-IX : un investissement initial important était requis pour maintenir la fonctionnalité de l'intersection — un viaduc vieillissant des années 30 devait être remplacé;



- En lieu et place, on y aménage un espace urbain, plus convivial et mieux intégré considérant les besoins des transports collectif et actif;
- Bien d'autres exemples en cours de réalisation peuvent être nommés :
 - à proximité du CUSM, le boulevard Décarie et l'espace public Upper-Lachine;
 - le boulevard Bonaventure;
 - l'avenue des Pins.

LES DÉFIS DU FINANCEMENT

Agop Evereklian
Directeur principal
Service des affaires institutionnelles

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour cette occasion qui m'est offerte dans le cadre de cette consultation pour vous présenter un aperçu des défis financiers de la mise en œuvre du plan de développement de Montréal. J'ai bien dit un aperçu, car le sujet est vaste et mérite à lui seul une consultation, car le cadre financier rassemble des éléments inter-reliés à savoir : les besoins financiers, les dépenses, les revenus, la fiscalité et les négociations avec le gouvernement. Mais comme je ne dispose que de quelques minutes, je vous présenterai l'essentiel dans le temps qui m'est imparti.

Tout d'abord, les composantes du plan qui vous ont été présentées par mes collègues sont centrées sur les besoins des citoyens et des entreprises. Qu'il s'agisse des quartiers, des logements, des centres d'emplois, des transports, de la culture, des sports et loisirs, des parcs, de la sécurité et des matières résiduelles. Bref, des services à la population. Mais le plan est aussi aligné sur l'ambition de la Ville et de toute la région métropolitaine, d'affirmer son leadership et de consolider sa position concurrentielle de métropole internationale. Qu'il s'agisse d'économie, d'innovation, de créativité, de développement durable ou d'emplois. Pour préparer le Montréal de 2017 et consolider les fondations du Montréal de demain. Comme mes collègues l'ont indiqué, les projets sont bien circonscrits et évalués. La réalisation de ces projets nécessite donc la mobilisation de ressources pour répondre aux besoins financiers. C'est là où apparaît la nécessité de considérer ces besoins dans un cadre financier global.

Comme vous le savez, le budget de fonctionnement de 2013 s'élève à 4,9 milliards de dollars. La Ville déploie beaucoup d'efforts pour limiter la croissance des dépenses dans un contexte de pressions financières à la hausse. La grande partie des revenus de la Ville (67 %) proviennent des taxes foncières et il n'est pas question d'alourdir le fardeau fiscal des contribuables. D'où la nécessité, voire l'urgence, d'une revue de la fiscalité et de la législation municipales pour :

- o donner à la métropole les moyens de réaliser ses projets;
- o disposer d'un espace fiscal permettant le développement;
- o obtenir un financement équitable.

C'est dans ce cadre que le Service des affaires institutionnelles, en appui au Service des finances et aux autres services municipaux, déploie des efforts et fait des démarches auprès du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada pour obtenir des ressources complémentaires dans le but de concrétiser la vision proposée par le plan.



Nous l'avons fait et nous continuons à le faire pour les transports, pour le logement social, pour les infrastructures, pour la culture, pour la sécurité, pour l'eau et pour d'autres secteurs. Nous participons activement aux travaux de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour parler d'une voix commune aux gouvernements supérieurs. Ces efforts se font selon des dossiers sectoriels qui ont abouti sur des revenus provenant de la taxe sur l'essence, des droits d'immatriculation, de la TPS et de la TVQ, pour ne nommer que ceux-là.

Mais les besoins d'investissement sont grands et l'approche de financement sectoriel est limitée. Pour cela, nous souhaitons négocier avec le gouvernement du Québec une nouvelle Entente Québec-municipalités qui tient compte des besoins des villes du Québec et surtout avec une attention particulière pour la métropole, locomotive économique du Québec. Car la réalisation du Plan de développement de Montréal sera bénéfique pour la région métropolitaine de Montréal et pour tout le Québec. Les besoins financiers pour la réalisation du Plan de développement de Montréal sont donc les leviers de notre développement et progrès collectifs.

CONCLUSION

Robert Lamontagne
Directeur général de la Ville

Que dire de tout cela? Qu'on a du pain sur la planche et de beaux défis à relever? C'est certainement le moins qu'on puisse dire. Non seulement comme administration municipale, mais aussi comme collectivité. Et ça, c'est très stimulant!

Pour moi, le Plan de développement doit marquer un virage, un changement de paradigme pour tous les acteurs du développement de la métropole : la Ville elle-même, les gens d'affaires, les institutions, les groupes communautaires, les partenaires gouvernementaux, les experts, les créateurs, mais aussi les citoyens. Je le vois comme un cadre de référence, comme un plan de match mobilisateur pour bâtir notre métropole et notre avenir collectif.

À voir l'intérêt que cette consultation suscite et le niveau élevé d'expertise qui sera mis à contribution tout au long de l'exercice mis en place par l'Office, je suis confiant que nous trouverons, chacun à son niveau, quel rôle nous pouvons jouer pour réaliser la vision que l'on se sera donné. Pour notre part, je vous l'ai dit d'entrée de jeu — et j'espère que vous l'avez senti à l'écoute de notre équipe —, nous sommes bien déterminés à « agir sur la ville » en travaillant sur tous les plans à la fois et en partenariat avec la communauté.

Cette approche ouverte et intégrée est d'ailleurs déjà bien amorcée et donne d'excellents résultats. Bien sûr, je suis conscient que la Ville est une grande organisation complexe qu'il n'est pas toujours facile d'aborder, mais sachez qu'en plus d'être en constante action pour améliorer notre efficacité et nos façons de faire, nous sommes également ouverts et à l'écoute des propositions aidantes dans ce domaine.

C'est bien clair : nous avons tous besoin les uns des autres pour faire avancer les choses. D'une part, parce que la Ville n'est pas le maître d'œuvre de tous les enjeux, mais aussi, et surtout, parce qu'en travaillant tous ensemble dans le même sens, on peut faire beaucoup plus.

Chacun à votre façon, vous incarnez Montréal, vous la transformez, vous la faites progresser. Vos idées, vos aspirations, vos initiatives nous aiguillonnent; elles nous amènent à développer une meilleure vision et à réaliser de meilleurs projets pour la mettre en œuvre. Et votre engagement donne à Montréal la force de frappe nécessaire pour assurer son leadership comme métropole du Québec et pour continuer de se positionner des plus favorablement sur l'échiquier mondial des grandes villes. C'est



pourquoi j'espère vivement que cette réflexion à laquelle nous convie l'Office aura des retombées tangibles et positives, qu'elle mènera à de nouveaux partenariats, à de nouveaux programmes, à de nouveaux outils d'intervention et de développement.

En terminant, Je tiens à vous assurer que, dans toutes nos décisions et dans toutes nos actions, nous ne perdons jamais de vue l'échelle humaine de notre ville. Parce que, quels que soient les défis et les projets, c'est d'abord et avant tout pour les citoyens que nous travaillons.

Merci et bonnes discussions sur « Demain Montréal », le projet de Plan de développement de Montréal.